



Litige pour résiliation de contrat

Par **anyiolka**, le **14/04/2012** à **00:29**

Bonjour,
Je viens de résilié mon contrat téléphonique avec SFR avant la date d'anniversaire, en accord avec eux car je ne pouvais plus payé mon forfait. Ce matin, j'ai reçu une facture de 439,04€ se qui correspond au 9 mois de contrat restant. Quand je les ai appelé, ils m'ont dit que c'était normal vu que j'avais résilié avant la date. Pourtant j'avais bien signalé dans mon courrier que c'était pour perte d'emploi.
Qu'est qu'on peut faire?
Peut-on lancé une procédure contre SFR?
Merci d'avance

Par **pat76**, le **14/04/2012** à **18:51**

Bonjour
Vous avez un accord écrit de SFR?
Vous aviez résilié le contrat par lettre recommandée avec avis de réception?
Qu'indiquent les conditions générales dans le cas d'une résiliation de l'abonnement avant la date anniversaire?